

A l'issue des dernières élections municipales, nous avons souhaité que les administrés soient mieux informés de ce qui se passe dans leur commune. Aussi nous avons décidé de publier un « infos mairie » après chaque conseil municipal.

Vous trouverez ci-dessous les éléments concernant le budget 2026 de la commune. Les taux d'imposition sur les taxes foncières (bâti et non bâti) ainsi que la taxe d'habitation n'ont pas été augmentés. Vu la conjoncture actuelle, il est préférable de les laisser stables plutôt que d'avoir à subir une augmentation trop importante les années suivantes.

L'excédent budgétaire doit permettre, entre autre, à la commune de réaliser les projets qui ont été prévus au cours de ce mandat, mais aussi de pouvoir faire face à des imprévus dont nous ne sommes malheureusement pas à l'abri. Il ne faut pas perdre de vue qu'il s'agit de l'argent public.

## Budget 2026

<b>Fonctionnement</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Charges à caractère général	72 690,00 €	Excédent antérieur reporté	172 298,76 €
Charges de personnel	85 000,00 €	Produits de services	25 300,00 €
Atténuation de produits	30 469,00 €	Impôts et taxes	137 920,00 €
Autres de gestion	85 700,00 €	Dotations et participations	76 701,00 €
Charges financières	2 000,00 €	Autres produits de gestion	15 330,00 €
Virement à la section d'investissement	156 080,27 €	Produits spécifiques	2 172,07 €
		Reprises amortissements	2 217,44 €
<b>Total</b>	<b>431 939,27 €</b>	<b>Total</b>	<b>431 939,27 €</b>

<b>Investissement</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>Montant</b>	<b>Recettes</b>	<b>Montant</b>
Remboursements emprunts (cautions)	12 211,00 €	Virement section de fonctionnement	156 080,27 €
Immobilisations corporelles	9 576,00 €	Dotation fonds divers	10 595,00 €
Immobilisations corporelles en cours	58 000,00 €	Subventions d'investissement	31 212,00 €
Restes à réaliser	11 941,08 €	Dépôts et cautionnements reçus	420,00 €
		Solde exécution reporté	15 650,97
<b>Total</b>	<b>91 728,08 €</b>	<b>Total</b>	<b>213 958,24 €</b>

## PLUI

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) un registre de concertation est mis à la disposition du public pendant les jours et heures d'ouverture de la mairie. Ce registre a pour objectif de recueillir les observations, remarques et contributions des administrés tout au long de la procédure d'élaboration du PLUI. Il constitue un outil essentiel de participation citoyenne, permettant d'associer les habitants aux réflexions relatives à l'aménagement et au développement du territoire.

## La P'tite Biche

Les projets de la commune restent à l'échelle de son budget. Cette année, le principal investissement est le restaurant La P'tite Biche, vous avez ci-dessous le financement :

2025			
Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Achat	50 000 €	Subvention ANCT travaux	26 672 €
Notaire + frais d'acquisition	1 590 €	Fonds propres	66 845,79 €
Licence IV + matériel	12 500 €		
Notaire + frais d'acquisition	600 €		
CCI	2 340 €		
Travaux peinture	11 033,99 €		
Menuiserie Portes extérieures	10 261 €		
Travaux couverture	5 192,80 €		
<b>TOTAL</b>	<b>93 517,79 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>93517,79 €</b>

Prévisions travaux 2026			
Electricité	2 906,54 €	DETR sollicitée	6 325,00 €
Peinture cuisine, entrée et réserve	2 865,86 €	Fonds propres	13 099,40 €
Menuiserie (porte et fenêtres cuisine, couloir) – devis JP Geffroy	13 652,00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>19 424,40 €</b>		<b>19 424,40 €</b>
Achat matériel	8 576,00 €	Subvention ANCT matériel	8 576,00 €

Les travaux du restaurant ont bien avancé (peinture, électricité ...). L'équipement de la cuisine devrait se faire rapidement.

La gérance sera confiée à M. et Mme SARRAZIN. Ils devraient arriver au début de l'été avec leurs enfants.

## Chasse aux oeufs



Le 4 avril 2026 s'est déroulée la traditionnelle chasse aux œufs.

Une vingtaine d'enfants, accompagnés de leur famille, se sont retrouvés sur le site de Fleury où, après avoir fait un petit jeu de piste, la distribution des œufs de Pâques a eu lieu.

Pour clôturer ce moment convivial, un goûter a réuni petits et grands.

## Site de Fleury

Sur le site de Fleury, le 6 mai 2026, une convention entre M. BAZIN, Président du conseil départemental et M. MARIE, Président de l'EBE a été signée afin de permettre l'ouverture du kiosque et des sanitaires durant la saison estivale. A tour de rôle, les agents de l'EBE feront une permanence pour maintenir le site ouvert.

## Comité des fêtes

Un nouveau comité des fêtes a été élu le 15 mai dernier, le bureau est composé de :

Pierre GUYOT, Président  
Marie-Hélène QUICHON, Trésorière  
Christian ZUIDERWIJK, Secrétaire

En lien avec la municipalité, il organisera le 13 juillet.  
Il préparera également la fête de la Montouse qui aura lieu le dimanche 13 septembre.

## Consignes pour les fortes chaleurs

La canicule ou les fortes chaleurs peuvent avoir des effets importants sur la santé pour chacun d'entre nous, et particulièrement chez les personnes les plus vulnérables (personnes âgées, isolées, en situation de handicap, de précarité ou sans abri, etc.).

Quelques conseils de prévention peuvent vous permettre de prendre soin de vous : boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif, se rafraîchir et mouiller votre corps plusieurs fois par jour, privilégier les activités douces ou encore maintenir son logement au frais.

Un registre des personnes vulnérables est ouvert à la mairie afin de protéger les personnes fragiles. Le registre nominatif des personnes vulnérables est un outil légal destiné à recenser les personnes âgées ou en situation de handicap, isolées ou fragiles, afin de leur apporter un suivi et une assistance en cas de risques exceptionnels tels que canicule, grand froid ou épidémie. Il permet aux élus municipaux de contacter régulièrement ces personnes et de coordonner des actions de soutien, de conseils et d'assistance.

Pour s'inscrire, les personnes concernées ou leurs représentants peuvent remplir un formulaire d'inscription disponible auprès de la mairie. L'inscription est volontaire et peut être révoquée à tout moment.

Un nouveau cabinet d'infirmières s'est installé à Chatillon-en-Bazois, en complément de celui déjà en place :

Céline CHEMIN, Christel TACYKIEWICZ

1 bis rue de la Picherotte – 58110 Chatillon-en-Bazois

03.86.76.53.47

**Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 22 juin 2026 à 19 heures.**

L'Équipe Municipale

Na de laatste gemeenteraadsverkiezingen is besloten de inwoners van Biches beter te informeren over wat er binnen de gemeente gebeurt. Daarom zult u na iedere gemeenteraadsvergadering een gemeentelijk informatieblad ontvangen.

## Gemeentebegroting 2026

De gemeentelijke tarieven voor de onroerendezaakbelasting en de woonbelasting zijn in 2026 niet verhoogd. Gezien de huidige economische situatie vindt de gemeenteraad het verstandig deze belastingen stabiel te houden. Zo kunnen mogelijke grote belastingverhogingen in de toekomst worden voorkomen.

Het begrotingsoverschot zal niet alleen worden gereserveerd voor geplande gemeentelijke projecten, maar vooral als reserve voor onvoorziene uitgaven. Het blijft belangrijk zorgvuldig om te gaan met publiek geld.

## PLUi

In het kader van het Intergemeentelijk Bestemmingsplan (PLUi) zal op het gemeentehuis tijdens de openingstijden een inspraakregister ter inzage liggen. Inwoners kunnen hierin opmerkingen, ideeën en suggesties noteren. Zo kunt u meedenken over de toekomstige ontwikkeling van onze omgeving.

## Restaurant La P'tite Biche

De werkzaamheden aan restaurant La P'tite Biche verlopen volgens planning. Onder andere het schilderwerk en de werkzaamheden aan de elektrische installaties zijn grotendeels afgerond. De inrichting van de keuken zal binnenkort plaatsvinden. De exploitatie van het restaurant zal worden verzorgd door de familie Sarrazin.

Zij verwachten zich, als alle werkzaamheden volgens plan verlopen, in de loop van de zomer in onze gemeente te kunnen vestigen.

## Paaseieren zoeken

Op 4 april vond het traditionele paaseieren zoeken plaats op het terrein van Fleury. Ditmaal namen ruim twintig kinderen, samen met hun familie, deel aan een alternatieve speur-/puzzeltocht.

Daarna werden de paaseieren uitgedeeld. De middag werd afgesloten met een traktatie.

## Terrein van Fleury

Op 6 mei werd een overeenkomst ondertekend tussen de Departementsraad van de Nièvre en de EBE.

Dankzij deze samenwerking blijven de kiosk en de sanitaire voorzieningen bij Fleury tijdens het zomerseizoen geopend. Medewerkers van de EBE zullen hiervoor afwisselend aanwezig zijn.

## Feestcomité | Comité des Fêtes

Op 15 mei is een nieuw bestuur voor het feestcomité gekozen, met Pierre Guyot als voorzitter, Marie-Hélène Quichon als penningmeester en Christian Zuiderwijk als secretaris. Aanmelden als vrijwilliger staat voor iedereen op elk moment vrij. Samen met de gemeente organiseert het comité de festiviteiten van 13 juli en bereidt het Fête de la Montouse voor, dat zal plaatsvinden op zondag 13 september.

## Nieuw verpleegkundig kabinet

Naast de bestaande praktijk is in Châtillon-en-Bazois een nieuw verpleegkundig kabinet geopend. Céline Chemin en Christel Tacykiewicz, 1 bis Rue de la Picherotte, 58110 Châtillon-en-Bazois. Tel. 03 86 76 53 47

De volgende vergadering van de gemeenteraad zal plaatsvinden op **maandag 22 juni 2026 om 19.00 uur**.

Het gemeentelijke equipe